

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE DU SYSTEME DE GESTION INTEGREE.

Offrir des services aux entreprises signifie contribuer à l'amélioration de l'efficacité de la production du client, sujet publique comme privée. Dans cette logique de marché GE.S.IN. a approché le service intégré appelé «Facility Management» mis en œuvre et sécurisée par un modèle de gestion, qui combine, la capacité de project / programmation, de execution / contrôle , reporting des services, activité et processus, avec la capacité aussi d'assurer l'effective et concrete application de la phase de gestion et contrôle opérationnel dans la gestion des commandes et chantiers dans les plusieurs domaines d'activités.

GE.S.IN. a toujours parcouru le chemin des meilleures pratiques en termes de processus de qualité et d'innovation, pour répondre à ce principe, et c'est pourquoi il a adopté un système intégré Qualité, Environnement et Sécurité.

Politiques GE.S.IN. pour la Qualité des Services Intégrés:

1. Rapport du partenariat et satisfaction du client :

- ✓ écouter et la comprendre les besoins du client, en phase de début et de gestion des services;
- ✓ Faire des propositions et des projets de services ponctuels et faits sur mesure en optique de partnership ;
- ✓ Gérer les services en toute transparence et en harmonie avec les activités du client;
- ✓ Proposer des solutions efficaces et souples pour simplifier et intégrer les services;
- ✓ Utiliser des systèmes de communication avec le client, dans la perspective de la satisfaction du client;

2. efficacité organisationnelle

- ✓ Assurer un haut professionnalisme tant dans la planification des services, qui lors de l'exécution et de contrôle;
- ✓ La zone « Facility » est divisée en deux unités d'exploitation: - Division Tech et Division eService ; Cela exprime la volonté de l'organisation de donner au client des réponses fiables avec compétence et ponctualité;
- ✓ Simplifier la complexité: une structure moderne pour fournir des services plus spécialisés ;

3. Sécurité au travail

- ✓ Mettre en place un système de gestion intégrée efficace selon les exigences de la norme UNI EN ISO 9001/2008, la norme UNI EN ISO 14001/2004, BSI OHSAS 18001/2007;

GE.S.IN. Gestione Servizi Integrati - Società Cooperativa

Sede Legale e Amministrativa:
Via Colorno 63 - 43122 Parma
tel. 0521.600111 - fax 0521.600250
web: www.gesincoop.it
mail: gesin@gesincoop.it

Unità Operativa
Via Del Sarto 37
25124 Brescia
tel. 030.2008898
fax 030.2090619

Iscritta all'albo delle cooperative a
mutualità prevalente al n° A104596
C.F. e P.I. 00162720346
R.E.A PR n° 113512

- ✓ Définir les responsabilités et les procédures visant à assurer la bonne gestion de tous les aspects du système intégré de gestion liés à ses activités;
- ✓ La réduction des blessures et des accidents comme objectif pour la protection de la santé et la sécurité des travailleurs et en conformité avec les dispositions impératives de référence;
- ✓ L'amélioration continue de la sécurité à travers des formations spécifiques et l'utilisation d'instruments répondant aux normes de loi ;

4. Respect de l'environnement

- ✓ Sensibiliser et responsabiliser le personnel, constamment vers les questions environnementales;
- ✓ Utiliser du matériel et des produits à faible impact environnemental, défini par Ecolabel;
- ✓ améliorer en permanence propre efficacité en fixant des objectifs et des buts d'amélioration en impliquant le système de gestion de la qualité ;

NOTRE CHEMIN VERS UN SYSTÈME DE RESPONSABILITÉ SOCIALE»- **LA RÉALISATION DE NOTRE SYSTÈME SOCIAL**

sur la base de l'activité de GE.S.IN. , il convient d'attirer l'attention du lecteur sur la nouvelle politique d'entreprise orientée vers le concept de responsabilité sociale des entreprises. La direction a décidé d'équiper l'organisation d'un système de gestion de la responsabilité sociale, conformément à la SA 8000:2008 et l'ensemble de ses normes et standards.

Ge.S.In a décidé d'avoir une vue sur le concept de "engagement éthique" de l'entreprise, qui se compose d'une démarche volontaire (qui va au-delà de la conformité avec la législation existante) à un ensemble de principes moraux et des règles éthiques qui constituent un nouveau concept de responsabilité sociale des entreprises.

En conséquence, notre entreprise après avoir marqué un système de gestion intégrée dans le domaine de la Qualité, Environnement et Sécurité au travail (selon les normes: UNI EN ISO 9001:2008, UNI EN ISO 14001-2004 et OHSAS 18001:2007) a également engagé sur la voie de la certification éthique conformément à la responsabilité sociale SA8000, sachant que la qualité du service vient aussi de la santé, la sécurité, du bien-être et de l'implication de ses ouvriers dans le cycle de production, conformément aux principes énoncés par la norme SA 8000 .

En particulier, notre société considère comme élément essentiel de son activité et de ses objectifs, la mise en œuvre d'un système de gestion qui prend en grande considération les principes éthiques, juridiques et sociaux qui inspirent la législation SA8000, c'est à dire qu'il a l'intention de s'engager à respecter les principes suivants.

Travail des enfants

Dans l'organisation de l'entreprise ne sont utilisés que les employés qui ont atteint 18 ans et ne

GE.S.IN. Gestione Servizi Integrati - Società Cooperativa

Sede Legale e Amministrativa:
Via Colorno 63 - 43122 Parma
tel. 0521.600111 - fax 0521.600250
web: www.gesincoop.it
mail: gesin@gesincoop.it

Unità Operativa
Via Del Sarto 37
25124 Brescia
tel. 030.2008898
fax 030.2090619

Iscritta all'albo delle cooperative a
mutualità prevalente al n° A104596
C.F. e P.I. 00162720346
R.E.A PR n° 113512

sont pas soumis à l'obligation scolaire.

La société n'utilise pas et ne permet pas l'utilisation du travail des enfants.

La direction afin de donner l'assurance qu'aucun jeune travailleur est utilisé à tort dans la société doit, au moment de la sélection, s'assurer de la véracité des états civils donnés du candidat et, avant l'engage, demander un exemplaire des documents d'identité, le livret de résidence en italien (s'il n'est pas un citoyen de l'Union européenne) et celles requises par la convention collective nationale de la négociation collective.

Travail forcé

La direction va s'abstenir d'utiliser ou de soutenir le recours au travail forcé. Toutes les personnes que l'entreprise emploie prêtent leur emploi volontairement.

Afin de garantir que GE.S.IN. ne fait pas recours à toute forme de travail forcé, ne demande jamais avant l'engage, de demander au personnel de laisser des dépôts et / ou du document d'identification en original.

Santé et sécurité

La direction assure la conformité avec les règlements, nationaux et internationaux sur la santé et la sécurité des travailleurs et la mise en œuvre de procédures et d'actions afin de s'assurer qu'aucun employé ou collaborateur soit mal utilisé dans des situations, réelles ou potentielles, dangereuses, ou nocives pour la santé.

La sécurité est fermement placée au centre de l'entreprise, afin d'assurer un milieu de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs ou toute autre personne qui pourrait être impliquée dans l'entreprise. Ressources appropriées sont allouées afin de promouvoir la prévention d'accidents ou d'autres causes de danger.

La liberté d'association et la négociation collective

La direction respecte la liberté d'association et le droit à la négociation collective. La décision d'adhérer à une organisation de leur choix est libre et n'aura pas des conséquences négatives pour le personnel, ni des répercussions de la part de l'entreprise.

La direction s'engage à garantir à que les représentants des travailleurs, syndical et non, ne soient pas discriminés et qui soit leur permis de jouer pleinement leur rôle;

À cette fin, dans GE.S.IN. a été nommé Représentant SA 8000 pour les travailleurs, en accord avec les syndicats.

Discrimination

Sont garanties l'égalité des chances pour les personnes qui travaillent pour GE.S.IN. et n'est pas autorisé aucune forme de discrimination. La société a l'intention de:

- ✓ Respecter les lois nationales et supranationales concernant la protection des travailleurs, les conventions ILO, les principes de responsabilité sociale et de respecter les instruments internationaux énumérés à la section II de la SA 8000 ;
- ✓ garantir à prévenir la discrimination en ce qui concerne le recrutement, la rémunération, la formation, la promotion, le licenciement et / ou de retraite;

GE.S.IN. Gestione Servizi Integrati - Società Cooperativa

Sede Legale e Amministrativa:
Via Colorno 63 - 43122 Parma
tel. 0521.600111 - fax 0521.600250
web: www.gesincoop.it
mail: gesin@gesincoop.it

Unità Operativa
Via Del Sarto 37
25124 Brescia
tel. 030.2008898
fax 030.2090619

Iscritta all'albo delle cooperative a
mutualità prevalente al n° A104596
C.F. e P.I. 00162720346
R.E.A PR n° 113512

- ✓ assurer son engagement envers la responsabilité sociale par l'application et la diffusion des principes éthiques et l'amélioration continue des conditions de travail de ses employés.
- ✓ garantir le droit du personnel à suivre des pratiques ou des exigences liées à la race, l'origine nationale ou sociale, la religion, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, les responsabilités familiales, l'appartenance syndicale ou l'opinion politique;
- ✓ permettre aux travailleurs de différentes religions à respecter les festivités prévues, tout en conciliant leurs besoins, leur permettant de répondre à la pratique religieuse quotidienne, de respecter les us et les coutumes alimentaires;
- ✓ Contraster toutes les formes de discrimination et d'inégalité de traitement (dans le recrutement, la rémunération, l'accès à la formation, la promotion de carrière) basée sur la race, la nationalité, la religion, le handicap, le sexe, l'orientation sexuelle, l'appartenance à les syndicats, l'affiliation politique;

Les procédures disciplinaires

la négociation collective adoptée décrit les pratiques disciplinaires existantes, tout en respectant l'intégrité de la personne, dans le respect et avec un esprit de collaboration entre les travailleurs.

Ge.S.IN. a l'intention de :

- ✓ définir des règles concernant les mesures disciplinaires à travers l'élaboration d'un "code de discipline interne» et de les rendre accessibles aux travailleurs
- ✓ prévenir des comportements ou des gestes à caractère sexuel coercitif, menaçant, offensants ou adressés à l'exploitation des travailleurs;
- ✓ s'assurer qu'ils ne recourent pas punitions corporelles, la coercition mentale ou physique, la violence verbale envers les travailleurs;
- ✓ Condamner tout comportement illégal susceptible d'entrer en conflit avec la dignité ou à l'intégrité physique et / ou morale

Durée du travail et Rémunération

- ✓ suivre la durée du travail défini par la convention collective nationale ou de l'industrie, ainsi que toutes les conventions passées avec les organisations syndicales;
- ✓ sorte que les salaires versés sont suffisantes pour répondre aux besoins de base du personnel et à fournir un ultérieur gain discrétionnaire;
- ✓ s'assurer que les retenues sur les salaires ne soient pas faits à fins disciplinaires, à l'exception de la manière prescrite par la convention collective de travail de la catégorie;
- ✓ Appliquer la convention collective de travail de l'emploi complète et impartiale à tous les employés, en payant ponctuellement le salaire établi, en versant les cotisations de prévoyance, d'assistance et d'assurance ;

La société s'est également engagée à:

GE.S.IN. Gestione Servizi Integrati - Società Cooperativa

Sede Legale e Amministrativa:
Via Colorno 63 - 43122 Parma
tel. 0521.600111 - fax 0521.600250
web: www.gesincoop.it
mail: gesin@gesincoop.it

Unità Operativa
Via Del Sarto 37
25124 Brescia
tel. 030.2008898
fax 030.2090619

*Iscritta all'albo delle cooperative a mutualità prevalente al n° A104596
C.F. e P.I. 00162720346
R.E.A PR n° 113512*

- ✓ activer un système de communication et de dialogue avec tous les partenaires sociaux de l'entreprise pour permettre un accès facile à l'information sur les services offerts, sur l'exactitude et la qualité morale de propre offre, afin de détecter le degré de satisfaction et les attentes des utilisateurs, communiquer les engagements que la société s'assume à travers la publication annuelle du bilan SA8000 ;
- ✓ faire une action constante visant l'implication, la motivation et le développement du professionnalisme de tout le personnel pour atteindre les objectifs fixés par la formation continue, l'information, la sensibilisation
- ✓ s'assurer que les apprentissages soient utilisés pour l'intérêt global du jeune travailleur et en collaboration avec les établissements de formation, en conformité avec la législation en vigueur ;

Envers les Fournisseurs:

- ✓ réitérer notre volonté et notre conviction de qualifier tous les fournisseurs en conformité avec les principes de la norme SA 8000. Nous avons l'intention de sélectionner les fournisseurs pour assurer le respect des principes éthiques eux-mêmes et, à leur tour, leurs fournisseurs et sous-traitants
 - ✓ encourager, autant que nous sommes autorisés par notre poids commercial, les fournisseurs à promouvoir et à investir à leur tour dans cette direction en les rendant participants de la conviction que ca c'est le droit chemin à suivre.
- GE.S.IN. garantit que ni la société même ni aucune organisation qui apporte du travail à la société recoure ou profite de la traite des êtres humains.

La Société prendra tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que la politique est pratiquée activement et est un témoignage de la direction en face de toutes les parties prenantes.

La réalisation de ces objectifs sera contrôlée en permanence grâce à une surveillance constante de la satisfaction des parties prenantes et l'analyse des plaintes. Notre responsabilité sociale en plus de la déclaration de principes et de valeurs, sera toujours basé exclusivement sur un engagement crédible et vérifiable quotidiennement.

Pour s'assurer que cette politique soit comprise et mise en œuvre à tous les niveaux de la société, GE.S.IN. a publié ce document dans l'entreprise (en cas de nouveaux engagement la Politique sera t livré à la signature du contrat).

De plus, afin de répandre la connaissance de la norme SA 8000, à tous les niveaux de l'entreprise GE.S.IN. fournit des informations aux parties intéressées grâce à la publication de la Politique sur le site <http://www.gesincoop.it>.

Rev 8 18/07/2012

Le Président GE.S.IN.

GE.S.IN. Gestione Servizi Integrati - Società Cooperativa

Sede Legale e Amministrativa:
Via Colorno 63 - 43122 Parma
tel. 0521.600111 - fax 0521.600250
web: www.gesincoop.it
mail: gesin@gesincoop.it

Unità Operativa
Via Del Sarto 37
25124 Brescia
tel. 030.2008898
fax 030.2090619

Iscritta all'albo delle cooperative a
mutualità prevalente al n° A104596
C.F. e P.I. 00162720346
R.E.A PR n° 113512